



LISTE SNPNC-FO & UNSA Aérien

Vous êtes appelés à voter pour le renouvellement du mandat des administrateurs PNC à la Caisse de retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC). Pour représenter les PNC, ce sont neuf administrateurs (3 titulaires + 3 suppléants + 3 suppléants complémentaires) qui sont à élire.

Ces élections se déroulent alors que la Caisse connaît toujours une situation complexe : confrontés à la mondialisation et à la dérèglementation européenne, les transporteurs aériens français n'embauchent plus suffisamment. Les nouveaux départs en cessation d'activité viennent gonfler les effectifs des PN retraités à l'espérance de vie croissante...

Attrition des embauches et accroissement des retraités sont le lot commun de l'ensemble des régimes de retraite par répartition. Cet état de fait a conduit les Pouvoirs publics à repousser l'âge légal de la retraite du régime général (CNAV) de 60 à 62 ans. Et dans les mois qui viennent la durée de cotisation risque très probablement d'augmenter encore...

Le projet de réforme de la CRPN voté en janvier 2008, par un Conseil d'Administration auquel nous n'appartenions pas encore, a été saisi par les pilotes administrateurs (tous SNPL) pour tenter un véritable *hold up* sur la Caisse de retraite des navigants : augmentation importante des pensions des futurs retraités PNT avec, notamment, création d'une surcote taillée sur mesure pour le profil de carrière des PNT d'Air France...

Pour financer leurs augmentations, ils n'avaient pas trouvé mieux que de faire disparaître les majorations de rattachement bénéficiant essentiellement aux PNC !

Depuis notre arrivée au Conseil d'Administration de la CRPN en juin 2008, nous n'avons eu de cesse de contester cette injustice devant les Ministères de tutelle et devant le Conseil d'Orientation des retraites. Notre intervention a permis de :

- ⇒ minimiser l'augmentation automatique du taux d'appel des cotisations sur nos fiches de paie ;
- ⇒ diviser par deux l'augmentation des pensions des PN ayant les plus gros revenus ;
- ⇒ maintenir l'instauration d'une pension minimum servie après 25 annuités de cotisation ;
- ⇒ maintenir la garantie, à partir de 2022, de pouvoir ouvrir ses droits à taux plein après 30 ans de cotisations, sans condition d'âge (un PNC commençant sa carrière à 20 ans pourra liquider ses droits à pension, à taux plein, à 50 ans) ;
- ⇒ maintenir non seulement le versement de la majoration jusqu'à l'âge d'ouverture des droit au régime général de retraite (aujourd'hui 62 ans) lorsque la pension est liquidée à taux plein, mais également dans le cadre d'un temps alterné.

Malgré un climat particulièrement hostile, les administrateurs SNPNC-FO et UNSA Aérien ont utilisé tous les recours permettant d'atténuer les effets injustes d'une réforme, qui bien que nécessaire, ne pouvait être au service de l'avidité des PNT d'Air France...

Donnez-nous les moyens de résister aux appétits des PNT d'Air France au cours des cinq prochaines années.

Comme en juin 2008 où 50% des PNC ont fait confiance à notre liste, le SNPNC-FO et l'UNSA Aérien ont décidé en 2013 de faire liste commune pour mieux représenter les intérêts des PNC au sein de la CRPN.

La CRPN concerne l'ensemble des PNC exerçant en France et nos deux organisations sont présentes dans l'ensemble des Compagnies françaises. C'est la raison pour laquelle notre liste est constituée de PNC issus de plusieurs Compagnies.

TITULAIRES

Antoine SANTERO
(AIR FRANCE)

Franck GRELIN
(AIR FRANCE)

Jacques RENUCCI
(AIR FRANCE)

SUPLÉANTS

Laurent NICOLAS
(EASYJET)

Pierre-Yves GOARANT
(BRIT AIR)

Jean-Luc PINET
(AIGLE AZUR)

SUPLÉANTS
COMPLÉMENTAIRES

Stéphane RIVE
(XL AIRWAYS FRANCE)

Françoise REDOLFI STRIZZOT
(AIR FRANCE)

Philippe BOURGAIN
(AIR CARAÏBES)

Car quels que soient nos employeurs, nos intérêts sont strictement identiques...

A nouveau, nous vous demandons votre confiance car d'autres défis demeurent : la sauvegarde de notre Caisse face aux appétits d'autres régimes qui convoitent ses réserves, le maintien d'une Caisse de Retraite PN face aux envies cycliques de certains de la quitter pour monter des mécanismes de retraite par capitalisation. Mais aussi répondre aux défis économiques, sociologiques d'une population active, et d'une population retraitée appelée à croître, enfin assurer la solidarité intergénérationnelle...

VOTEZ POUR LA LISTE D'UNION SNPNC-FO & UNSA Aérien

